

les droits de l'enfant

vu par les enfants



les francas

les francas

L'éducation en mouvement !



LIVRE PASSERELLE

copain
du monde



PRÉFECTURE
D'INDRE-ET-LOIRE



Les droits de l'enfant
Maison des Droits de
l'Enfant de Touraine

enfants de tous pays
droits de l'enfant

unicef
United Nations Children's Fund

La participation des enfants : un levier du progrès social

En 1990 fut ratifiée par la France la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, texte de droit fondamental dans l'histoire de l'humanité, aboutissement d'une réflexion collective sur la place des mineurs dans la société. Nous arrivons là à la fin d'un virage dans la manière dont les rapports fonctionnent entre les humains : les enfants acquièrent une place à part entière, à laquelle la société reconnaît des droits particuliers.

Parmi ces droits apparaissent des droits relatifs à la participation – droit de s'exprimer, de produire et de recevoir de l'information, de s'associer... - auxquels s'intéresse particulièrement ce livret, auxquels nous devons nous intéresser en tant qu'éducateurs (parents, enseignants, animateurs...)

Les droits relatifs à la participation des enfants visent-ils à faire des enfants des tyrans, des enfants rois ? demanderont certains, qui feront peut-être le parallèle entre le droit de s'exprimer et l'attitude capricieuse d'enfants, qui disent non à tout et n'acceptent aucune règle.

Résolument non ! Ces droits visent bien au contraire à former des citoyens responsables et soucieux du bien de chacun et de tous dans la société ; des citoyens capables de se questionner sur les fonctionnements sociaux – sont-ils les mieux adaptés pour assurer une place et une existence digne à chaque être humain dans la société ? - et capables de comprendre que la meilleure société sera celle où chacun quelles que soient ses origines, ses croyances... aura sa place dans les prises de décisions.

Quel meilleur moyen d'acquérir les comportements et compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté que par la pratique ? Aucun ! Cependant il incombera au pédagogue qui a sous sa responsabilité un groupe d'enfants de veiller à ce que cette pratique puisse se faire dans un cadre sécurisant, autorisant chaque enfant à expérimenter sans avoir peur de l'erreur.

C'est ce que nous propose de découvrir ce livret, au travers de démarches pédagogiques mises en oeuvre auprès de groupes d'enfants, ainsi que des outils pédagogiques et des ressources.

Continuons à militer pour la prise en compte des droits de participation des enfants dans toutes les structures qui les accueillent collectivement, centre de loisirs, école, club sportif ou culturel... nous contribuerons ainsi à faire des enfants des hommes les plus libres et les plus responsables possibles dans la société la plus juste et la plus démocratique possible.

Fabrice CHAUVEAU
Président des Francas d'Indre et Loire
Trésorier des Francas de la Région Centre

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Le mot enfant vient du latin "infans" qui signifie : "celui qui ne parle pas". L'enfant n'avait que peu de droits au cours des siècles précédents. Ainsi les pères gaulois avaient le droit de vie ou de mort sur leurs enfants. De même, les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou à refuser un enfant à sa naissance. L'enfant refusé était alors abandonné ou tué, comme à Sparte, en Grèce, quand on le considérait trop fragile pour survivre ou être utile à la cité.

Ce sont seulement les philosophes du XVIIIème siècle qui fondèrent notre réflexion actuelle de l'éducation et de l'épanouissement de chacun.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen arrive le 26 août 1789 grâce à la Révolution Française qui a aussi permis l'évolution des relations entre les parents et les enfants. En 1793, l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit.

Mais il faudra attendre le XIXème siècle (19ème siècle) pour obtenir de nouvelles conquêtes. Ainsi les soulèvements (ou révoltes) de 1830, 1848 et 1871 participent à ces nouvelles conquêtes. Et cette incessante bataille pour le bonheur se poursuit de nos jours.

Il faudra attendre le 20 novembre 1989 pour que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant voie enfin le jour. Elle est adoptée par l'ONU (Organisation des Nations Unies).

A ce jour, 184 pays ont ratifié cette Convention les obligeant à mettre leurs lois en conformité avec ce texte.



AGIS POUR TES DROITS



Année européenne du
dialogue Interculturel

2008

Depuis 1997, les Francas organisent chaque année le Concours d'affiches international "Agis pour tes droits". Support pour une sensibilisation aux Droits de l'Enfant, « Agis pour tes droits » s'appuie sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ce texte fondamental dans l'histoire des droits humains qui reconnaît enfin l'Enfant comme un citoyen à part entière et lui accorde pour la première fois les Droits indispensables à l'exercice de cette citoyenneté. Au delà de sa dimension de "compétition graphique", le Concours est aussi et surtout un support pour agir au quotidien, et faire comprendre aux enfants et aux jeunes que la mise en oeuvre de leurs droits est aussi leur affaire et qu'ils doivent s'y impliquer.

Depuis sa création, le Concours d'affiches "Agis pour tes droits" a déjà réuni plus de 45 000 participants principalement issus des structures éducatives et de loisirs de 21 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Bolivie, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Espagne, Estonie, France, Gabon, Israël, Mali, Malte, Maroc, Palestine, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Ukraine).

Vous allez découvrir, dans les pages suivantes, des exemple de démarches de construction d'affiches réalisées par quelques accueils de loisirs d'Indre et Loire pour le concours d'affiches « Agis pour tes Droits » 2007.

Association PLANETE LOISIRS
Ville de NOUATRE

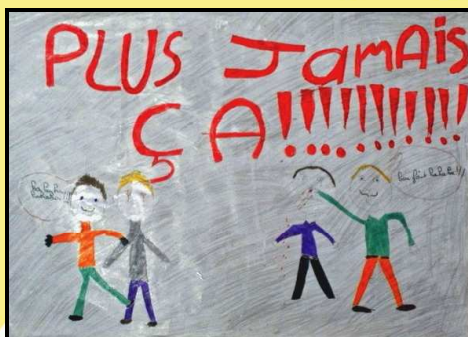
Plus jamais ça !!!

Nous avons abordé le sujet de la violence au cours de temps de parole.

Chaque enfant s'est exprimé sur le sujet.

Tous les enfants ont dessiné des scènes de violence et ensuite ils ont mis leurs idées en commun pour en réaliser une seule.

Les enfants ont pris conscience que la violence pouvait être partout. La réalisation collective de l'affiche facilite la discussion en groupe.



C.L.S.H MATERNEL
Ville de SAINTE MAURE

Une identité pour la liberté

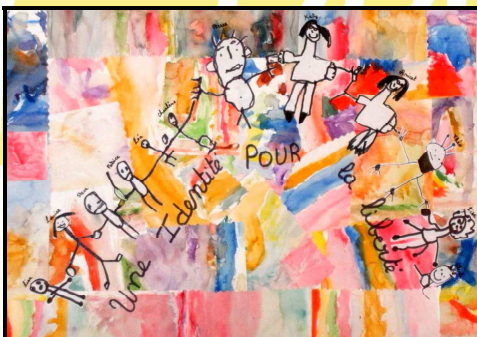
L'équipe d'animation a, tout d'abord, créé une toile sur les droits de l'enfant. Nous l'avons affichée dans la structure afin de susciter les interrogations des enfants.

Nous avons également mis des livres sur le thème des droits de l'enfant à disposition des enfants.

Le thème retenu par le groupe a été l'identité, le droit à un nom ; nous avons également abordé la notion de liberté avec les enfants.

Pour aborder ces sujets, nous avons créé une histoire « Léa et Noisette ».

Pour la poursuite du projet, nous prévoyons des intervention de PUNICEF et de la Maison de la Paix afin de discuter avec les enfants lors de conflits dans le groupe.



Association PLANETE LOISIRS
Ville de NOUATRE

Le droit d'être libre !!

On a demandé aux enfants ce qui leur paraissait le plus important dans la vie d'un enfant, la liberté était citée en majorité.

Ils ont cherché la définition du mot « liberté », et ils ont fait des dessins la représentant.

Ils ont choisis des idées dans tous les dessins pour réaliser l'affiche finale.

Après nous avons beaucoup parlé du droit d'être libre, et les enfants ont pris conscience que la liberté est vitale pour une vie meilleure. L'affiche a été présentée aux parents.



**CENTRE DE LOISIRS
DU MOULIN NEUF
VILLE DE ST CYR SUR LOIRE**

On a le droit d'avoir des droits

Nous avons commencé par une discussion autour des droits de l'enfant avec quelques explications sur les notions de droits et de devoirs. Puis les enfants ont listé les divers droits qu'ils ont ; que nous avons catégorisés.

Ensuite, les enfants se sont mis par groupes de 3 ou 4 et ont réfléchi sur le thème, le slogan et le support visuel qu'ils ont fait schématiquement. Puis ils ont réalisé l'affiche finale, toujours par groupe en se répartissant les tâches à effectuer. La suite consistera à venir élire l'affiche préférée.

L'objectif est la réflexion et la compréhension de ces notions ainsi que la prise de conscience que tous les enfants n'ont pas les mêmes droits.



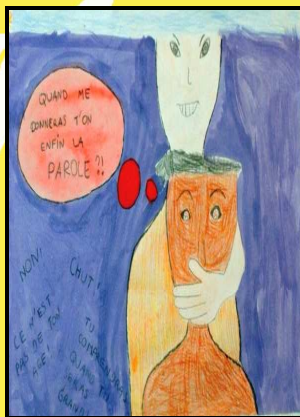
**ACCUEIL DE LOISIRS DU CE
DES CHEMINOTS BEAUJARDIN**

***Liberté d'expression :
Quand me donnera-t-on la parole ?***

Nous sommes allés visiter une exposition sur les droits de l'enfant à St Pierre des Corps. Les enfants ont beaucoup aimé. L'animatrice leur a proposé de créer des affiches sur leurs droits.

Nous avons passé en revue les différents droits de l'enfant et par petits groupes les enfants ont choisi un droit et ont créé leur affiche.

Les enfants ont redécouvert tous leurs droits et ont expliqué aux autres enfants et à leurs parents ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont voulu faire passer comme message à travers leurs œuvres.



**ACCUEIL DE LOISIRS FRANCOISE DOLTO
LA VILLE AUX DAMES**

Les droits de l'enfant c'est important

On a parlé du projet sur les droits de l'enfant. On a regardé des documents et la convention des droits de l'enfant. On a choisi six droits. Puis on a fait des dessins sur ces droits comme le droit à l'école, le droit d'être protégé, le droit de ne pas faire la guerre, le droit de ne pas travailler, le droit aux soins, le droit à l'identité. On a pris une grande feuille pour faire l'affiche et on l'a divisée en six pour dessiner les six droits. On a trouvé le slogan et on a dessiné une ronde au milieu de l'affiche pour montrer le droit à la différence. On ne savait pas qu'on avait tous ces droits et donc maintenant nous allons commencer une pièce de théâtre sur les droits de l'enfant.

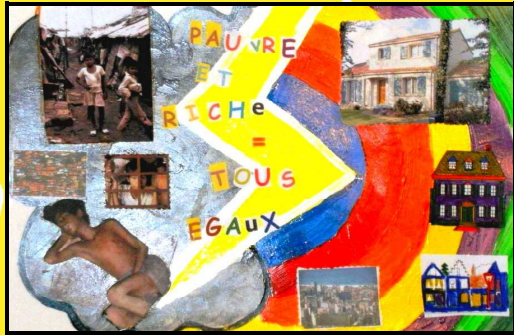


CLUB LOISIRS ET CULTURE Ville d'ATHEE SUR CHER

Pauvre et Riche : Tous égaux

Notre thème du trimestre a été la découverte des maisons du monde et de France. Le droit au logement est devenu le sujet principal au moment de notre inscription au concours d'affiches « Agis pour tes Droits ».

Nous avons lu un extrait de la convention des droits de l'enfant ainsi que l'article concernant l'habitat des enfants. Nous en avons discuté en groupe.



Au fur et à mesure des séances, chaque

enfant a pu s'exprimer, témoigner sur ce qu'il avait vu dans sa ville, dans ses actes de vie quotidienne ou en vacances ; sur ce qu'il avait entendu dans les médias, regardé dans les journaux, toute cette pauvreté ou ce gâchis...

Nous avons discuté ensemble, des enfants et des parents qui vivent dans la rue, sous des couvertures, sous les ponts, dans les toiles de tentes, dans des caravanes, dans des foyers d'hébergement, dans des bidonvilles, des taudis ... de tous les pays.

Et nous en avons déduit une grande inégalité entre les enfants riches et pauvres. Que nous avons la chance de vivre dans une maison confortable.

Nous avons eu un témoignage d'une franco-brésilienne qui aide une jeune, Vitoria, 7 ans qui vit dans un bidonville au Brésil. Sa mère est pauvre, elle ne peut lui acheter que du riz, des pâtes. Notre correspondante lui a acheté un lit avec un matelas et des draps, car elle dormait par terre ou dans un hamac.

Son rêve est d'avoir une armoire. Nous lui avons écrit une lettre de réconfort pour qu'elle sache que nous allons l'aider à réaliser son rêve.

Nous souhaitons mettre en image cette pauvreté, cette misère et de l'autre côté, le rêve, la joie d'avoir un logement (maison, appartement, H.L.M. ...) où chaque enfant apprend et reçoit les valeurs humaines et citoyennes. Nous avons cherché des images, des textes, dans les livres, sur Internet, à la bibliothèque de notre commune.

Nous avons réfléchi au brouillon, sur deux séances, aux dessins, au choix des couleurs, des formes, aux techniques, ... que nous pouvions utiliser.

Les couleurs de fond de l'affiche sont :

- d'un côté très sombre pour marquer la pauvreté, le cauchemar
- de l'autre des couleurs vives pour inscrire le changement de situation, le rêve.

Puis chaque groupe d'enfants a choisi de dessiner, d'écrire ou de coller des images de maisons, des photos de toiles de tentes, ...

La dernière séance a été consacrée à la recherche d'un slogan qui témoigne de notre action (choix des couleurs, réflexion sur la taille des lettres, de l'écriture).

Notre action ne s'arrêtera pas là, car nous avons une très grande envie d'agir pour défendre les droits de Vitoria, notre amie brésilienne. Nous allons le diffuser à une radio de notre région, pour trouver des fonds, le dire autour de nous. Et nous allons organiser une fête d'enfants pour récolter des fonds pour qu'elle puisse réaliser son rêve.

*Le sourire des enfants est un
cadeau plein de soleil*



1. Nous sommes partis de l'idée d'un jeu de POie. Nous avons changé la forme traditionnelle par un jeu sous forme d'un E.

E comme ENFANT. D'ailleurs notre jeu s'appelle : « le jeu de l'enfant et des soleils ».

2. Avec les enfants, à l'aide de livres nous avons choisi différentes cases qui représentent diverses situations de l'enfant. Exemples : le travail, l'handicap, la violence, le jeu, l'hygiène, la famille, le droit à l'école...

3. Nous avons demandé à chaque enfant de dessiner une case par thème. Ensuite sous forme de mini-concours de dessins, ce sont les enfants qui ont voté démocratiquement pour chaque thème.

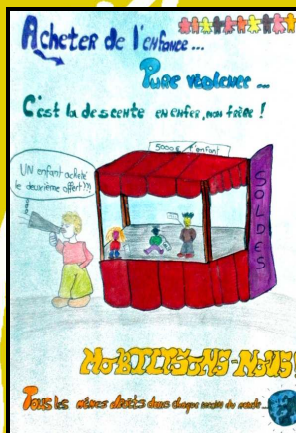
4. Ensuite l'une des cases de notre jeu a été sélectionnée pour notre affiche. Ce sont les enfants qui l'ont choisie pour les raisons suivantes : c'est un enfant avec plein de soleils (bonheur), les couleurs sont gaies, toniques (jaune – rouge – orange), la joie (sourire de l'enfant).

5. Tous les enfants ont participé même les plus timides. Chaque enfant donnait son avis soit en levant le doigt, soit en s'exprimant par leur dessin.

6. L'utilisation du jeu après la réalisation de l'affiche nous a permis de continuer à parler des droits de l'enfant tout en jouant.

7. Notre jeu ne reste pas que dans notre groupe. Il circule de groupe en groupe.

*Acheter de l'enfance, leur violence,
C'est la descente en enfer, mon frère !
Mobilisons-nous. tous les mêmes droits
dans chaque recoin du monde*



Etapes : Lecture de la convention des droits, choix d'un article sur l'interdiction de la vente d'enfants, recherche du slogan, dessin, couleurs, présentation générale de l'affiche, réalisation de l'affiche.

Messages : Interdiction d'acheter et de vendre des enfants. Cela ne devrait pas se faire dans certains pays !

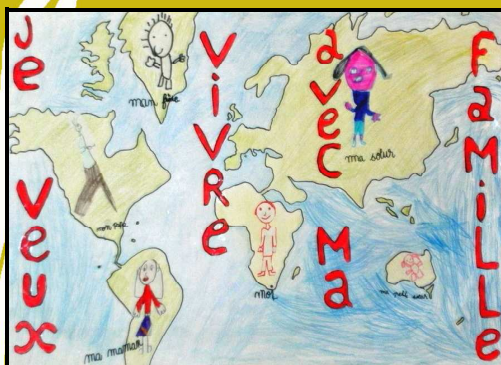
Organisation : Jean est le dessinateur, Elvis a réalisé le slogan, Rayi et Natacha ont réalisé les couleurs. Tous, nous avons participé à la réflexion et le choix du sujet.

Gagné quoi ? Permis de réfléchir sur les droits. Pouvoir dire que ce n'est pas le cas partout, découverte de nos propres droits, réaliser une affiche c'est faire passer un message aux autres, dénoncer...

Suite du projet : Ce groupe n'est là que pour les vacances mais chacun veut continuer, chacun à l'endroit où il vit, à parler de ses droits autour de lui.

ACCUEIL DE LOISIRS DU MOULIN NEUF VILLE DE SAINT CYR SUR LOIRE

Je veux vivre avec ma famille

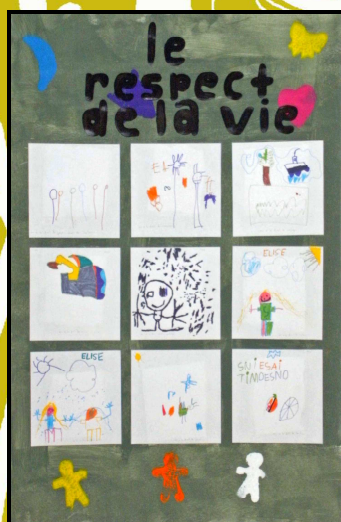


Dès le début du concours, nous avons sensibilisé les enfants à leurs droits (petits jeux, lecture de livres sur ce sujet, questionnements). Puis, nous leur avons demandé de dessiner le droit qui est important pour eux. Parmi tous les dessins, plusieurs représentent des enfants avec leur famille. Nous avons donc choisi le droit à la famille.

L'idée d'une planisphère est venue de l'équipe d'animation. En effet nous voulions que les enfants comprennent que le droit des enfants est universel, qu'il dépasse leur ville, leur pays. Le reste de l'affiche a été entièrement réalisé par les enfants (lettres, coloriages, collages).

Ce concours a donc ouvert les enfants sur le reste du monde et notamment ce que peuvent vivre les enfants dans d'autres pays. En s'inscrivant dans ce projet, une dynamique de groupe s'est créée, une ouverture d'esprit.

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL « LES PETITS PANDAS » VILLE DE VERETZ



Le respect de la vie

Cette affiche a été réalisée sur deux mercredis de l'Accueil de loisirs Maternel de VERETZ. La 1^{ère} séance a été basée sur la discussion autour de l'affiche des Droits de l'enfant, suivi de la production de dessins illustrant ces droits. Ces dessins étant sur grand format, ils ont été scannés et réduits en 11 x 11 afin de pouvoir entrer dans le format demandé.

Au cours de la 2^{ème} séance, nous avons fabriqué la couleur du fond de l'affiche, les couleurs à mélanger, les motifs à tamponner. Les enfants ont discuté et choisi un titre pour leur affiche. Il a été prononcé « le Respect de la vie », comme ça ! La démarche de ne pas censurer les enfants, étant la notre dès le départ du concours, il a été décidé de laisser ce titre sans en changer un mot.

Quelques outils pédagogiques ...

Au delà du concours d'affiches « Agis pour tes droits », les associations départementales des Francas de la Région Centre développent des projets complémentaires qui favorisent la participation des enfants et des jeunes.

Nous pouvons diviser ces droits de participation en deux catégories :

- L'article 12 et 13 de la Convention Internationale des Droits de l'enfant sur les droits d'expression et l'information

Article 12

1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. À cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

Article 13

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :

a) Au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou

b) À la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publique.

- L'article 15 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sur le droit à la liberté d'association et de réunion pacifique

Article 15

1. Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

2. L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique ou de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publique, ou les droits et libertés d'autrui.

Dans les pages suivantes, nous allons vous présenter 3 projets développant ces droits de participation mis en oeuvre par les Francas.

EXPLO'RADIO FRANCAS 45

Une forme innovante d'activité permettant d'impliquer les jeunes dans le cadre d'un projet structurant et de les faire participer à la vie locale.



Radio Francas, radio locale itinérante, est née au sein de l'association départementale des Francas du Loiret en 1996. Elle met à disposition des structures socioculturelles ou des écoles, une unité de matériel radio et un animateur spécialisé. La radio dispose d'une autorisation ponctuelle d'émettre et d'une fréquence FM attribuée par le CSA pour chacun de ces sites de diffusion.

Radio Francas, au-delà de son aspect itinérant et éphémère, n'est toutefois pas une radio comme les autres. Ce sont, avant tout, ses orientations pédagogiques qui en font l'originalité et la raison d'être.

Ce projet d'animation ne se réduit donc pas à des moyens techniques. Il correspond à une volonté de s'inscrire dans le cadre du développement de l'action éducative locale (scolaire et périscolaire). C'est un outil d'animation qui permet d'initier ou soutenir des projets avec et pour les enfants et les jeunes.

Cet outil pédagogique contribue efficacement à la mise en place de dynamiques éducatives autour de quelques grands axes :

- Participation des jeunes à la vie locale : Radio Francas 45 étant une radio locale, les publics ciblés étant des habitants ou des acteurs de la ville, les centres d'intérêt des jeunes journalistes autour de la vie de la cité s'en trouvent confortés.
- L'éducation à l'information : Radio Francas permet la découverte du fonctionnement des médias dans la recherche des informations, dans l'utilisation du matériel et des technologies afférentes, dans la démarche pédagogique du traitement de l'information (pour qui, pourquoi, quoi, quand, qui, comment).
- L'apprentissage de la lecture et de l'écriture, particulièrement en milieu scolaire ; c'est une conséquence presque indirecte de la préparation des émissions : le jeune s'aperçoit rapidement de la nécessité de passer à l'écrit et d'améliorer son expression orale. C'est un système autocorrectif puisque ce sont les approches du journaliste en herbe qui lui font les retours les plus efficaces (copains, parents, ...) quant à la qualité de son expression.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter l'Animateur Départemental RADIO au 02.38.54.50.25 ou 06.12.91.66.05

LE PROJET PARTENARIAL DES FRANÇAIS DU CHER

Depuis 2001 une action de longue durée a été entreprise, visant à sensibiliser les enfants, les jeunes, les parents et les professionnels de l'éducation aux droits de l'enfant.

Chaque année un article spécifique de la Convention Internationale a été traité. La volonté de notre association fut de construire cette action dans le cadre d'un partenariat regroupant à la fois différents services liés à l'enfance et à la jeunesse, l'Education nationale, des représentants de la Justice et du Droit et des associations concernées par le thème abordé.

Trois formes d'interventions ont été retenues :

- Une conférence touchant les professionnels de l'éducation et les étudiants des Lycées généraux et professionnels.
- Une animation culturelle destinée aux enfants et à leurs familles s'appuyant soit sur des intervenants professionnels soit sur des jeunes inscrits dans un projet théâtral basé sur le thème. (Cette dernière formule permet de toucher plus de parents).
- Une exposition interactive destinée aux enfants des écoles de la ville et à ceux des Centres de Loisirs.

Pour cette exposition, le groupe élabore tous les supports de façon à constituer des ateliers dans lesquels les enfants sont interpellés, ont à rechercher des réponses aux questions posées à travers des feuilles de route ou des questionnaires, puis à exprimer, en synthèse, leurs impressions ou opinions. Des animateurs les accompagnent, les guident ou recueillent leurs impressions .

Au plan de l'organisation, il est possible de faire tourner une classe complète en une heure afin de permettre à chaque groupe de découvrir chaque atelier.

De plus en plus d'enseignants sont concernés par cette opération, à tel point que toutes les écoles de Vierzon ont participé récemment à ce projet.



L'ASSOCIATION TEMPORAIRE D'ENFANT CITOYEN

Si tout le monde s'accorde à reconnaître aujourd'hui que la protection de l'enfant nécessite d'importants moyens pour être garantie, force est de constater que la participation de l'enfant aux décisions qui le concernent reste trop rare dans les différents lieux de vie qu'il fréquente.

Or, lorsque la Convention affirme que les enfants doivent avoir le droit de s'associer, elle reconnaît en fait aux enfants la capacité à devenir des êtres sociaux et solidaires, à devenir citoyens. C'est donc, pour notre société, pour notre démocratie, un droit fondamental qui complète nécessairement le droit à l'éducation.

La législation française permet aux mineurs de s'associer, mais, comme ils n'ont pas la «capacité juridique», ils ne peuvent être ni président, ni trésorier. Quelques réponses ont commencé à être apportées : l'entrée d'adultes dans les associations de mineurs ou encore l'incitation à la création d'associations de fait, non déclarées, n'utilisant pas de moyens financiers, et ne prenant pas de décisions véritables. Ce ne sont que des associations de débat, pas d'actions. Cela ne correspond pas aux finalités éducatives du droit d'association. La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit et ce, tout au long de la vie. On affirme aujourd'hui la citoyenneté des jeunes sans savoir réellement comment elle s'acquiert...

C'est au regard de ces constats et des enjeux éducatifs et sociaux qui leur sont liés que la Fédération nationale des Francas propose aujourd'hui à l'ensemble de ses adhérents et partenaires, sur le modèle de la loi 1901, d'encourager et de soutenir les Associations Temporaires d'Enfants Citoyens.

Son but est de permettre aux enfants qui ont une volonté commune d'agir sur la vie quotidienne de la cité pour l'améliorer, de se rassembler.

Sa durée est limitée. L'ATEC est officielle dès la signature de la charte (lors de l'assemblée Générale de Constitution) par tous les membres du bureau, l'accompagnateur et un représentant des Francas. Elle s'achève à l'issue de son Assemblée Générale de Dissolution

Sa représentation officielle est accomplie par un conseil d'administration (appelé également le bureau) composée au minimum de 3 enfants (un président, un secrétaire et un trésorier)

Son accompagnement est effectué par un adulte, de son ouverture à sa dissolution

Sa valorisation est exécutée par la présentation publique des résultats des projets de l'ATEC.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter

les Francas de Seine-Saint-Denis

tél. : 01.41.60.13.07

blog : <http://atec.joueb.com/>



QUELQUES RESSOURCES ...

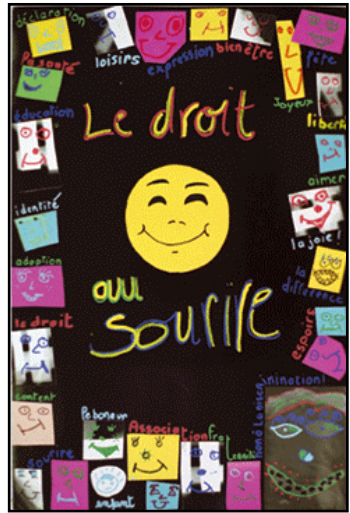
L'application des Droits de l'Enfant étant l'affaire de tous, un travail en partenariat est nécessaire pour aborder la Convention auprès d'un groupe d'enfants.

C'est pourquoi nous vous proposons :

- dans une première partie : quelques associations et institutions locales, ayant une action autour des Droits de l'Enfant et de leur application en France et dans le monde. Vous pourrez retrouver la plupart de ces partenaires dans vos départements respectifs.
- dans une seconde partie : une sélection d'albums de littérature jeunesse autour des Droits de l'Enfant et plus particulièrement des discriminations ainsi qu'une sélection de sites Internet.



*Concours d'affiches « Agis pour tes Droits » 2006
Association ESCAL (Tours)*



*Concours d'affiches « Agis pour tes Droits » 2006
Accueil de loisirs de Maryse Bastié (Tours)*

L'UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

En référence à l'Accord Cadre signé entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Comité Français pour l'UNICEF.

L'UNICEF 37 peut apporter un « plus » aux programmes scolaires de tous niveaux, grâce à une documentation actualisée. Une approche du monde de l'enfance, dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté sur des thèmes en rapport avec la Convention des Droits de l'Enfant.

Une impulsion ou/et un soutien à des actions locales ponctuelles ou à des projets à plus long terme (création de clubs UNICEF dans les établissements).

***Vous désirez être secondé dans votre tâche d'éducateur
ou être informé comme citoyen :***

Pour tout contact :
UNICEF comité 37 - 39 avenue
du Général de Gaulle - 37000 TOURS
Tel : 02 47 20 90 50
fax : 02 47 20 90 50
e-mail : unicef.tours@unicef.fr

Propose des interventions gratuites sur les sujets suivants :

La Convention des Droits de l'Enfant - Le travail des enfants - Les enfants et la guerre - La mortalité infantile - La faim dans le monde - L'inégalité alimentaire et scolaire entre filles et garçons - L'enfant et l'environnement - L'endettement - L'eau - Les mineurs devant la justice - Le sida - L'UNICEF et l'urgence - La protection de l'enfance

***à l'aide de supports variés :
Photos, Cassettes, Expositions...***



MOUVEMENT COPAIN DU MONDE

En 1992, le Mouvement Copain du Monde a été créé par le Secours populaire Français (SPF) dans le but de faire respecter les droits de l'enfant en France et dans le monde, en s'appuyant sur la convention internationale des droits de l'enfant créée en 1989.

L'objectif de Copain du monde étant de rendre les enfants auteurs et acteurs de la solidarité, d'aider les personnes en difficulté et d'éduquer à la citoyenneté.

Aujourd'hui le SPF donne une place à part entière aux enfants en les faisant participer à des actions de solidarité pour aller vers un monde plus juste où chacun puisse être heureux et respecté.

Cette façon ludique de pratiquer la solidarité a déjà permis d'aider bon nombre de personnes en difficulté.

Copain du monde défend aujourd'hui haut et fort les droits de l'enfant comme le droit à la santé, le droit à la culture, le droit à l'école, etc., la plupart du temps en partenariat avec les écoles, les centres de loisirs et les clubs sportifs.

Cette année, le mouvement Copain du monde fête ses 15 ans, 15 années durant lesquelles bénévoles et enfants ont déployé leur énergie en refusant le malheur, la tristesse et l'injustice par différentes actions pour récolter des dons telles que les collectes de jouets, denrées alimentaires, produits d'hygiène, etc.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du SPF si vous êtes intéressés pour mener des projets de solidarité avec les enfants.

Coordonnées SPF 37: 02 47 38 89 85



LA COMMISSION POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE LA CITOYENNETÉ (C.O.P.E.C.)

Le Préfet assure conjointement avec le Procureur de la République près du Tribunal de Grande instance de Tours et l'Inspecteur d'Académie, Directeur départemental des services de l'Éducation nationale, la présidence de la commission pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté.

À ce titre, le Préfet décline à l'échelon départemental la politique publique du Gouvernement en faveur de la lutte contre toutes les formes de discriminations, de l'insertion professionnelle des personnes démunies, de la lutte contre le racisme.

En outre, le préfet conduit une action en faveur de l'éducation à la citoyenneté dans les milieux scolaires, ainsi que dans les centres de loisirs qui le souhaitent.

Le Préfet mène ces missions en partenariat avec les services déconcentrés de l'État et les autres services publics, les collectivités territoriales, ainsi que des associations qui sont engagées à agir contre les discriminations et le racisme.

Toutes ces différentes actions sont animées par le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. qui est confié à un agent.

Ce dernier, est chargé de mettre en œuvre les actions définies relatives à la prévention, la sensibilisation ou l'information sur la notion de discrimination, du racisme et de l'éducation à la citoyenneté. Deux groupes de travail ont été mis en place pour concrétiser ces actions : l'un porte sur le domaine de l'emploi, l'autre sur la citoyenneté et un troisième pourrait être créé concernant le logement.

S'agissant des actions de prévention, sensibilisation ou d'information, celles-ci sont réalisées sous la forme de conférences ou de débats au profit à la fois des professionnels et des publics susceptibles d'être victimes de discriminations.

L'action en faveur de l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes se réalise sous la forme d'activités ludiques ou questions-réponses avec les jeunes concernés. Les thèmes abordés avec ceux-ci peuvent porter sur la discrimination, le racisme, l'accès aux droits ou l'égalité entre filles et garçons, le respect de l'autre et de la différence, les violences, les incivilités, la liberté...

Par ailleurs, la C.O.P.E.C. peut s'associer à d'autres partenaires pour mettre en œuvre tous projets destinés à faire reculer le phénomène discriminatoire dans le domaine de l'emploi ou du logement : ainsi peut-on citer à titre d'exemple, la collaboration de la C.O.P.E.C. avec la Direction départementale du logement, l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances et un cabinet de consultant pour réaliser une étude préalable sur la discrimination dans l'accès au logement au cours de l'année 2008, celle-ci devant déboucher sur des propositions d'actions.

Par ailleurs, le Préfet se met au service des citoyens qui s'estiment victimes de discrimination.

C'est ainsi que le secrétariat permanent de la C.O.P.E.C. s'est vu confier la mission d'accueillir les usagers s'estimant victimes de discrimination, afin de les orienter vers la structure compétente susceptible. Le secrétariat permanent les accompagne dans leurs démarches qui peuvent consister à saisir une juridiction civile ou pénale.

Pour saisir la C.O.P.E.C., afin de faire connaître une situation de discrimination ou pour solliciter une intervention de prévention, il convient de prendre contact avec la préfecture en composant le 08.21.80.30.37. et de demander Laurence SAUGET ou d'envoyer un message électronique à l'adresse suivante : laurence.sauget@indre-et-loire.pref.gouv.fr



LIVRE PASSERELLE

Un regard

Après bien des années de terrain et de pratique à sonder combien l'illettrisme marginalise et enferme ceux qui le subissent, LIVRE PASSERELLE offre un regard, un geste, une histoire, un conte, une parole, un livre, un rire.

Une pratique

Depuis 1998, les animatrices de l'association sillonnent le département d'Indre-et-Loire avec une valise de livres. Des livres pour les tout-petits et pour les plus grands, des livres à toucher, à regarder, à écouter, à partager... Des histoires pleines d'humour et de tendresse, de rêves, de révoltes et d'interrogations, des livres à rire, à frissonner, à vivre.

Un objectif

Par la lecture à voix haute de ces albums dits jeunesse, LIVRE PASSERELLE crée des espaces où circulent la parole, l'écoute, la réflexion, le plaisir. Tout en favorisant le développement du travail en partenariat, elle participe à la mise en place d'une politique cohérente d'accueil, d'accès aux savoirs et à la culture pour tous.

L'action en trois axes

1. Animation lecture

LIVRE PASSERELLE intervient dans une trentaine de lieux (salles d'attente des consultations de nourrissons (PMI), Comité d'Aide aux Détenus, Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile). Les animatrices viennent régulièrement raconter des histoires aux petits comme aux grands et facilitent les passerelles entre les familles, les structures d'accueil petite enfance, les bibliothèques, l'école, la formation pour adultes...

2. Animation de réseau

Seule, l'association LIVRE PASSERELLE n'aurait pas le même impact. Un vrai lien s'est tissé avec les acteurs de terrain de la vie sociale, culturelle, éducative et médicale : des bibliothèques, des crèches, des PMI, des écoles, des associations de formation.

3. Formations et interventions

- Prévention et illettrisme

Qui sont les personnes en difficulté face à l'écrit, et comment les accompagner vers un réapprentissage ?

- Littérature jeunesse

Comme objet de création contemporaine (artistique, varié, ouverture sur le monde et sur les cultures...), outil pédagogique (grammaire de texte, de l'image, inscription dans le temps, l'espace, enrichissement du vocabulaire...) et outil d'animation.

- Partenariat

De l'intérêt de mélanger les compétences. Pourquoi, avec qui, comment ?

- Lecture à voix haute

D'expérience, les animatrices de l'association se sont aperçues que le meilleur moyen de connaître la littérature jeunesse était de la vivre par la lecture à voix haute et de sentir à quel point elle parlait à tous.

LIVRE PASSERELLE intervient aussi à la demande en adaptant le contenu selon les souhaits exprimés par l'institution (bibliothèques, mairies, relais assistants maternelles, centres de loisirs...).

Association Livre Passerelle
57 bd Heurteloup - 37000 TOURS
Tel: 02.47.05.49.11
Fax: 02.47.66.51.16
livrepasserelle@wanadoo.fr - <http://livrepasserelle.blogspot.com>



MAISON DES DROITS DE L'ENFANT DE TOURAINE

Objectifs :

Promouvoir la Convention internationale des Droits de l'enfant et contribuer à sa mise en application

Remplir une mission d'information auprès des mineurs et de leurs familles avec une mission d'orientation vers les professionnels compétents.

Moyens :

- Centre de documentation, ouvert au public
- Interventions d'information dans les milieux scolaires
- Accueil anonyme et gratuit et écoute des particuliers par des bénévoles formés à l'écoute et orientation vers les structures ou les professionnels compétents
- Expositions, conférences, débats, etc...,
- Colloques et réunions de coordination réunissant les différents professionnels de l'enfance (Éducation nationale, travailleurs sociaux, police, magistrats, avocats, médecins...)
- Participation aux campagnes d'opinion ayant un rapport avec les droits de l'enfant

Siège social, accueil et activités :

Maison des Droits de l'Enfant de Touraine (MDET)

3, rue de la Rôtisserie - 37000 tours

Tél/fax : 02 47 05 09 00

email : mDET@wanadoo.fr



Maison des Droits de
l'Enfant de Touraine



Concours d'affiches « Agis pour tes Droits » 2006

Accueil de loisirs de St Avertin

Une sélection d'album jeunesse

Réalisée par l'Association Livre Passetelle

TITRE DE L'ALBUM	AUTEURS	EDITION
Au panier !	Henri Meunier et Nathalie Choux	Le Rouergue
Homme de couleur	Ruillier	Bilboquet
L'agneau qui ne voulait pas être un mouton	Didier Jean et Zad	Syros
Tout un monde palestinien	Collectif d'auteur	Thierry Magnier
Chanter contre le racisme	Guyenon et Duchêne	Mango (album Dada)
Yakouba	Thierry Dedieu	Seuil
Une cuisine grande comme le monde	Alain Serres et Zaü	Rue du monde
Léon et son croco	Magdalena et Zaü	Flammarion
Le type	Philippe Barbeau et Fabienne Cinquin	Atelier du poisson soluble
Tiens-toi droite !	Lecasble	Seuil jeunesse
Une histoire à quatre voix	Browne	Kaléidoscope
Une si jolie poupée	PEF	Gallimard
Quelle est ma couleur ?	Antoine Guilloppé et Géraldine Alibeu	La joie de lire
Vive la France	Thierry Lenain	Nathan
Un cœur qui bat	Levy et Rappaport ²	Ecole des Loisirs
Un deux trois et toi	Nadia Budde et Christian Bruel	Etre
6 milliards de visages	Spier	Ecole des Loisirs
Ami ami	Rascal et Girel	Pastel
Au point du cœur	Rascal	Ecole des Loisirs
Noire comme le café, blanc comme la lune	Mandelbaum	Pastel
Comme elle ressemble à mon papa	Mandelbaum	Pastel
Madlenka	Sis	Grasset Jeunesse
Okilélé	Ponti	Ecole des Loisirs
Petit bleu et petit jaune	Léo Lionni	Ecole des Loisirs
Le mendiant	Martingay et Dumas	Joie de lire
Poussin noir	Rascal	Ecole des Loisirs
Loin des yeux, près du cœur	Thierry Lenain	Nathan
C'est écrit là haut	Desmarteau	Seuil jeunesse
Il n'y a pas si longtemps	Lenain et Balez	Sarbacane
Melle Zazie a-t-elle un zizi ?	Lenain et Durand	Nathan
Les petits bonshommes sur le carreau	Simon et Douzou	Le Rouergue
Marius	Alaoui et Poulain	Atelier du poisson soluble
Même pas peur	Bielisky	Casterman

Quelques sites internet ...

<http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/>

Le ministère de la Jeunesse et des Sports crée un cyber-avocat au service des 13-28 ans. Lancé par Madame Marie-George Buffet, le 29 février 2000, www.droitsdesjeunes.gouv.fr est le 1er site gouvernemental à destination des jeunes et entièrement consacré à leurs droits.

<http://www.droitsenfant.com/>

Site ressources sur les droits de l'enfant. Vous trouverez des textes, des jeux, des images sur les Droits de l'enfant.

<http://www.copaindumonde.org/>

Copain du monde : aider l'enfant à devenir lui-même acteur de la solidarité

<http://www.defenseurdesenfants.fr>

Le site du défenseur des Enfants – Retrouvez des textes, rapports et jeux à télécharger.

<http://www.dei-france.org/>

Défense des Enfants International - France (DEI-France) est la section française de DCI-DNI-DEI , organisation non gouvernementale, née en 1979 avec pour objectif de contribuer à l'écriture du projet de la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant (CIDE)

<http://www.apcej.com/>

Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes

<http://jeunes.unicef.fr/>

Le site des jeunes ambassadeurs de l'UNICEF pour s'informer, s'exprimer et agir ensemble.

<http://www.coego.fr/>

Audrey, Claire et Émilie vous emmènent dans leur sac à dos pour partir à la découverte de différentes cultures du monde...

<http://www.junior.senat.fr/>

Le Sénat présenté aux enfants

<http://www.lespetitscitoyens.com/>

Les petits citoyens, ont pour but de promouvoir les droits des enfants par le biais de produits de communication ludo-éducatifs diffusés gratuitement

<http://www.anacej.asso.fr/>

L'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes

<http://www.droitspartages.net/>

Le site Droits Partagés propose une base de données retraçant l'évolution des droits de l'homme aux droits de l'enfant

<http://www.lespiedssurterre.fr/>

Les éditions Elka proposent des livres qui sensibilisent les enfants aux questions de solidarité internationale, de citoyenneté et de protection de l'environnement

<http://www.francas.asso.fr/>

Le portail internet de la Fédération Nationale des Francas

<http://francasseinesaintdenis.joucb.com/>

Le blog des Francas de Seine Saint Denis



Union Régionale des Francas Centre
Association Départementale des Francas du Loiret
37 bis rue du Pressoir Neuf – 45000 ORLEANS
Tél. : 02.38.54.50.25 – dr.francas.centre@wanadoo.fr

Association Départementale des Francas du Cher
3 rue Jules Vallès – 18100 VIERZON
Tél. : 09.71.39.39.16 – ad18.francas@wanadoo.fr
Blog : <http://francasducher.joueb.com>

Association Départementale des Francas d'Indre et Loire
43 bis avenue du Général de Gaulle – 37000 TOURS
Tél. : 02.47.66.86.57 – francas.37@wanadoo.fr
Blog : <http://francas37.joueb.com>

Avec la participation et le soutien de :

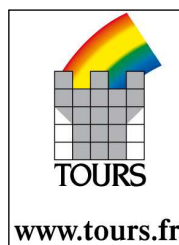


Illustration et conception : M. Plume

The background is a stylized, hand-drawn face in shades of orange and brown. The face has large, expressive eyes, a simple nose, and a slightly open mouth. The drawing style is sketchy and artistic. A white speech bubble is positioned in the lower center of the face, containing the text 'les francas'.

les francas

L'éducation en mouvement !